

FOOTBALL FEMMES

Schweizerischer Fussballverband
www.football.ch



STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base			Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive
Compétitions internationales	Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique						CE, CM (M-19)	CE, CM, JO		
Card / structure des cadres	Appliquer et varier les mouvements de base					CE, CM (M-17)		Elite Bronze Silber Gold		
					Nationale	Sélections juniors (M-16 – M-19) inclu CP*		Equipe nationale		
					Locale	Football d'élite juniors ou juniores (M-15 – M-19)				
				Locale	Régionale	Footeco (FE-12 – FE-14)				
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	5	6	7	7-8	8-9	8-10	9-11	10-12	12	12
Compétitions par année (équipe nationale)				0	6-8	6-8	8-12	8-12	8-12	8-12
Compétitions par année (club)	10	16	20	20	30	30	40	40	40	40

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

* CP = Centre de préformation

ÉCOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T1

Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :

Responsable Centre de formation, David Meister, meister.david@football.ch

Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :

Responsable de ressort football féminin et juniores, Tatjana Hänni, haenni.tatjana@football.ch

CARDS

Validité : Talent Cards (L, R, N) : 01.09.–31.08.
Elite Cards (E, B, A, O) : 01.01.–31.12.

Tranche d'âge : Talent Card Régionale : ~13–20 ans
Talent Card Nationale : ~12–20 ans

ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR [ici](#), et de les filtrer par échelon et canton.